

RPI Saint Brice Sur Vienne / Saint Martin de Jussac
Haute Vienne 1
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2016

Personnes présentes :

Les directrices d'écoles : Mme Roy (présidente de séance) et Mme Tintignac.

Les enseignantes : Mme Astier, Mme Plaçais, Mme Dalmay-Rougier, Mme Doublet pour Saint-Brice.
Mme Briend, Mme Leyssène, Mme Tarrade pour Saint-Martin.

Parents d'élèves : M Basgrot, M Vergne, Mme Nourry, Mme Mioche, Mme Camus, Mme Bellayer pour Saint-Brice.

M Lecomte pour Saint-Martin.

Saint-Brice : Mme Tuyéras, Maire et Mme Magoutier, adjointe.

Saint-Martin : Mme Soury, Maire

DDEN : M Gautron, M. Grancoing de St Martin

Absents Excusés : Mme Barrière, M Miet, M Colombier, M Giraud (IEN HV1)

Ordre du jour :

- 1) Vote du regroupement des 2 conseils d'écoles du RPI.
- 2) Vote du règlement du règlement intérieur du conseil d'école et des 2 écoles
- 3) Projet d'école
- 4) Bilan de rentrée
- 5) Projets et activités
- 6) Questions diverses

1) Vote du regroupement des 2 conseils d'école :

Voté à l'unanimité.

2) Vote du règlement intérieur du conseil d'école et des 2 écoles :

Après lecture des règlements par Mme Roy, ils sont votés à l'unanimité.

Le compte rendu du conseil d'école sera sur le site des mairies, un mot sera diffusé dans les cahiers pour donner le lien.

3) Projet d'école :

2 axes : le bien-être à l'école et l'ouverture artistique et culturelle des élèves.

Dans les classes, chaque action se rapproche de ces axes là.

A Saint-Brice, un travail artistique sera commun à toutes les classes et donnera lieu à une exposition.

Pour le bien-être des enfants, l'aménagement de la cour et la mise en place de matériel est en projet.

4) Bilan de rentrée :

- Saint-Brice : 4 TPS (+ 2 en janvier), 17 PS (+ 1 en janvier), 19 MS, 16 GS, 22 CP, 29 CE1.

- Saint-Martin : 23 CE2, 30 CM1, 19 CM2.

- Prévisions pour 2017/2018 : sortie (départ) de 19 CM2, entrée (arrivée) de 30 PS

- Exercices évacuation incendie 2 fois par an.

- Exercice intrusion attentat : réalisé avant les vacances de Toussaint avec un gendarme à Saint-Brice.

Les petits ont appris à se cacher et ne pas faire de bruit sans plus d'explication pour ne pas les inquiéter. Les grands sont faciles à gérer et amènent des solutions. Les scénarii ont été imaginés par les maîtresses et des procédures adaptées ont été mises en place.

- Exercice « confinement » 1 fois par an.

- Travaux réalisés : A Saint-Brice, les tracés des lignes du terrain de sport ont été repeintes, accès handicapé pour la cantine, trous bouchés dans la cour, la classe de Mme Plaçais a été repeinte et son mobilier (tables et chaises) renouvelé, nouveau mobilier, un vidéo-projecteur fixe et ordinateur portable ont été installés dans la classe de Mme Astier, 8 tablettes numériques en commande (suite au vol des premières), installation d'un micro-ondes dans la salle des maîtres.

- Nouvelles demandes : A Saint-Brice, réfection du hall d'entrée et d'une salle de classe, tableau blanc numérique, nouveau panneau d'affichage extérieur, aménagement de la cour (tables, bancs, plantations), réparer les toilettes, réparer la boîte aux lettres, mettre un éclairage à la sortie de la garderie.

Aucune demande pour l'école de Saint Martin.

5) Projets et activités :

- Saint-Brice : cycle 1, cuisine et échange de recettes entre TPS/PS/MS et PS/MS, projet « doudou » avec réalisation d'un livre en fin d'année, projet « couleur » avec découverte d'artistes, inscription à la semaine de la maternelle (classes de Mmes Doublet et Dalmay-Rougier) et parents conviés pour passer un moment avec les enfants (du 20 au 24 mars), sortie au cinéma à Noël.

cycle 2, 30 minutes par semaine d'expression musicale (avec les GS) avec une intervenante extérieure, 1 h par semaine de tennis (CP et CE1), piscine au 2^e et 3^e trimestre (CP et CE1).

Reconduction des intervenants athlétisme et judo.

- Saint-Martin : cycle 2, Ekiden pendant la 1^{ère} période, CE2 à Rochechouart pour des expériences sur la matière dans le cadre de la fête de la Science

CM1/CM2 à Rochechouart pour des sports collectifs et piscine jusqu'au 8 décembre (11 séances). Cross le 22/11. A partir du 25/11, 4 séances de danse rythmée pour chaque classe avant Noël (400 € financés par la coopérative scolaire). A partir d'avril, judo et VTT. Période 4, athlétisme.

CE2/CM1 : du 9 au 12 mai 2017, voyage à Meschers. Les CE2 travailleront sur le milieu maritime, les CM1 sur le patrimoine historique (archéologie)

CM2 : 2 et 3 mai 2017, châteaux de la Loire. Château de Chenonceau + travail sur Léonard De Vinci à Amboise.

Une partie du coût est prise en charge par la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves et les mairies. Les familles peuvent faire des demandes de subventions à leur CE ainsi qu'à leur mairie de domicile. Ces voyages sont possibles grâce à la motivation des enseignantes et leur implication sur leur temps libre.

6) Questions diverses :

Saint-Brice :

Y'a-t-il une caméra dans la cantine ? Non, il n'y a pas de caméra dans la cantine et il n'y en aura pas. La mairie a ajouté une personne au 2nd service (34 élèves au 1^{er} service et 64 élèves au 2nd). Un travail sur la charte de bonne conduite est à l'étude pour la compléter dans le but d'informer les parents plus rapidement sur le comportement des enfants. Les enfants doivent prendre connaissance de cette charte avec leurs parents. Le personnel bénéficie de formations.

Comment est utilisé l'argent de la coopérative ? Achat de matériel et participation aux sorties.

Tous les ans, au dernier Conseil d'Ecole du mois de juin, un bilan des coopératives est présenté par les trésorières.

Achat de fournitures par les parents de CE1 : question traitée avec les parents concernés, voir éventuellement avec Mme Tintignac.

Saint-Martin :

Problème de dessert à la cantine : les enfants n'ont que 45 min pour manger et ont manqué de temps pour avoir leur dessert (ceci n'était pas une punition). Il leur a été donné du fromage à la place. Mme le Maire peut recevoir les parents désireux d'avoir des explications.

La facturation se fait au réel tous les 2 mois. Des perturbations sont possibles en janvier à cause du changement des outils informatiques.

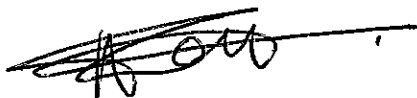
NAP : l'ambiance est meilleure cette année, mise en place d'un carnet de liaison pour une meilleure communication périscolaire. Problème d'occupation d'une salle pour les intervenants, vu avec les intéressés.

Chaleur dans les classes : problème de ventilation. Suite à un défaut de conception du bâtiment, les travaux sont plus onéreux que prévu. Le surcoût est supporté par la mairie, la garantie décennale étant inexistante du fait de la liquidation du cabinet d'architecte.

Scène de rentrée entre parents et enseignante : problème réglé avec les intéressés.

La séance est levée à 20 h 20.

Mme Anabel ROY
Présidente du conseil d'école



M Yohann BASGROT
Parent d'élève (secrétaire de séance)

